

PIG

Cohésion sociale et développement durable du pays de Tarare

Thème : Conseil technique qualité et habitat durable – Développement Durable
Fiche de référence
Département du Rhône
Ref023_Pact69T_02

Lancement d'un programme d'intérêt général sur les problématiques :

**Cohésion sociale : développement de l'offre locative
à loyer maîtrisés et développement de l'offre de
logements adaptés.**

**Développement durable : Efficacité énergétique et
énergies renouvelables**



Commande

Communauté des Communes du Pays de Tarare
2005-2008

Opérateur

PACT RHONE OUEST

Objectifs

La thématique définie pour le PIG du Pays de Tarare concerne
« la Cohésion Sociale et le Développement durable ».

- développer l'offre locative notamment à loyer maîtrisé
- remettre sur le marché locatif les logements vacants
- favoriser l'adaptation des logements aux besoins spécifiques
des personnes âgées et/ou handicapées
- favoriser les travaux participant au développement durable

L'ANAH s'engage à accorder prioritairement ses primes en
faveur du développement durable et du confort acoustique
pour les fenêtres et système de chauffage et de production
d'eau chaude avec un niveau de performances renforcés dans
le cadre de la réglementation de l'Agence en vigueur.

Démarche et savoir faire PACT

Une équipe adaptée et pluridisciplinaire : Un directeur
d'études, chargé d'opération et technicien en réhabilitation /
Une assistante chargée d'opération / Une conseillère
habitat pour une approche sociale auprès des personnes
en difficulté.

**L'appui de la plateforme Accueil, Conseil, Orientation,
Logement « A.C.O.L »** dans le cadre notamment d'un
suivi des problèmes sociaux rencontrés.

La présence d'un **point « Espace Info – Energie »** dont le
but est le développement de l'efficacité énergétique et des
énergies renouvelables.

Le Terrain

La connaissance du terrain et du contexte local. Le PACT
Rhône Ouest est un organisme de proximité implanté en
zone rurale pour être proches des habitants et à l'écoute de
leurs besoins. Les membres de l'équipe connaissent bien
les spécificités propres à chaque commune et sont en
capacité d'y apporter une réponse adaptée.

Notre participation à l'étude pré opérationnelle et aux
précédentes OPAH sur ce territoire ainsi que la continuité
d'un service pendant et après les différentes opérations
mise en place.

Résultats obtenus

En une année de Programme d'Intérêt Général, ce sont près de 600 000 € de subventions qui ont été accordées par l'ANAH et la Communauté de Communes du Pays de Tarare.

- 35 foyers ont bénéficié de subventions, dont près de la moitié sont des ménages à très faibles ressources
- 81 logements locatifs ont été subventionnés, dont 21 en loyer intermédiaire et 9 en loyer conventionné social
- La Communauté de Communes du Pays de Tarare a engagé près de 40 000 € pour ces 30 logements à loyer modéré
- 9 logements de propriétaires occupants et 2 logements locatifs ont été réhabilités pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- 85 « primes fenêtres » et 16 « primes chauffage » ont été accordées dans le cadre de la thématique « Développement durable » du Programme d'Intérêt Général du Pays de Tarare